



Guide soccer à 9 LIZ 2 (AA) – saison 2013

Lors de la saison 2013, la LIZ 2 introduit pour la première fois le format de jeu soccer à 9. Nous vous transmettons un recueil d'articles de règlement et notes de la part de la Ligue concernant l'implémentation de ce nouveau format de jeu. D'entrée de jeu, il est à noter que l'aspect important pour la ligue et pour les clubs membres est, et a été tout au long de nos discussions préparatoires, le fait de commencer l'utilisation de ce nouveau format de jeu qui est recommandé par la Fédération de Soccer du Québec et qui est censé aider dans le développement des jeunes joueurs. Par conséquent, nous nous sommes entendus pour être flexibles et compréhensifs devant les légères différences qui peuvent apparaître d'un terrain à un autre, dans le marquage, etc. et qui sont inévitables en début de cette première saison.

Vous trouverez plus bas des articles spécifiques pour le soccer à 9 ainsi qu'un nombre de notes spécifiques de la part de la ligue concernant les terrains de jeu.

IMPORTANT : Pour tous les aspects du jeu, lois du jeu et articles qui ne sont pas adressés spécifiquement dans les lignes plus bas les articles et lois du jeu du soccer à 11 seront utilisés. C'est notamment le cas pour les substitutions, l'arbitrage, le hors-jeu, les distances à respecter, etc.

JOUEURS

Art. 1.1 Dans la LIGUE LIZ 2 AA, le format de jeu soccer à 9 est pratiqué dans la catégorie U-11. Le format de jeu soccer à 11 est pratiqué dans les catégories U-12 et plus. Le développement régional est à la charge des Associations régionales qui décideront pour les autres classes de compétition.

Art. 5.11 Une équipe doit enregistrer par équipe, auprès de la ligue, au moins une semaine avant le début de chaque saison d'activités extérieures, un **minimum de douze (12) joueurs pour le soccer à 9** et un minimum de quatorze (14) joueurs pour le soccer à 11. Au courant de la saison, une équipe ne peut avoir plus de vingt (20) joueurs pour le soccer à 9 et vingt-cinq (25) joueurs pour le soccer à 11 affiliés.

Art. 11.3

1. Peuvent prendre part à un match et être présent sur le banc d'une équipe :
 - a. un maximum de trois (3) dirigeants munis d'un passeport dûment validé
 - b. un maximum de dix-huit (18) joueurs éligibles et physiquement aptes à jouer d'un passeport dûment validé. Ce maximum est aussi valide pour le soccer à 9 pour la saison 2013.
2. Une équipe doit aligner au moins six (6) joueurs pour le soccer à 9 et sept (7) joueurs pour le soccer à 11 sur le terrain pour débiter et durant toute la durée d'un match.

TERRAINS

Art. 11.1

4. Les parties de soccer à 9 seront disputées sur un terrain spécifique pour le soccer à 9 ou sur un terrain de soccer à 11 modifié dans le but de jouer à 9, soit d'une longueur qui s'étend d'une surface de réparation à l'autre et d'une largeur identique à celle du terrain à 11.
5. Dimensions et spécifications des terrains pour le soccer à 9 :
 - a. Longueur minimum : 57 m.; longueur maximum : 87 m.
 - b. Largeur minimum : 45 m.; largeur maximum : 60 m.
 - c. Les surfaces de réparation doivent être de dimension identique à celles des terrains à 11, telles que décrites dans les lois du jeu FIFA.
6. Le terrain de jeu doit
 - a. être régulièrement et visiblement tracé,
 - b. posséder 4 drapeaux de coin réglementaires,
 - c. avoir des installations sanitaires adéquates et des vestiaires pour les équipes et les officiels.
7. Les buts : les dimensions des buts sont celles prévues dans les lois du jeu FIFA. Tous les buts doivent être sécuritaires et munis de filets en bon état. Aucun match ne pourra avoir lieu sans filet.

Notes Ligue

Terrain spécifique soccer à 9. Lorsque les parties sont disputées sur un terrain spécifique de soccer à 9 ces terrains seront de type permanent. Il s'agit quasi-exclusivement d'anciens terrains de soccer à 11, mais de taille réduite, avec une surface de jeu naturelle, qui ont été transformés dans le but de pratiquer le format de jeu soccer à 9. Pour ces terrains les marquages doivent être permanents et les buts doivent être ancrés et sécurisés selon les normes et standards habituels.

Terrain de soccer à 11 modifié dans le but de jouer à 9. Dans ce cas-ci il s'agit quasi-exclusivement de terrains synthétiques sur lesquelles les buts seront déplacés et le marquage sera temporaire. Voici quelques remarques concernant ce type de terrain :

- Dimensions : le jeu doit se dérouler dans l'espace de jeu disponible d'une surface de réparation à l'autre. Par conséquent, les buts doivent être déplacées de la ligne de fond du terrain de soccer à 11 jusqu'à la limite supérieure de la surface de réparation, soit sur la ligne qui se trouve à 16,50 mètres et qui est parallèle à celle de fond. Les buts doivent être centrés autant que possible.
- Buts : Les buts doivent être de buts de soccer à 11. Ils doivent être ancrés de manière solide et sécuritaire. Les responsables doivent s'assurer que le but ne peut pas basculer et ce même si, par exemple, une ou plusieurs personnes s'accrochent à la barre transversale. Si le but n'est pas suffisamment stable la partie ne devrait pas avoir lieu. Si

- on constate sur place que le but n'est pas suffisamment stable et sécuritaire on disputera la partie sur la largeur du terrain et sur des buts de soccer à 7 (voir plus bas).
- Marquage des lignes: Les lignes de touche sur les deux côtés latéraux du terrain seront les mêmes que ceux du terrain à 11. Ils sont donc déjà tracés et aucun ajustement n'est requis. Pour les lignes de fond du terrain ils sont, sur une partie de leur longueur, déjà tracés puisque les buts sont placés sur les lignes qui délimitent la surface de réparation du terrain à 11. On va juste marquer temporairement des lignes pour les allonger jusqu'aux lignes de touche de côtés.
 - Marquage des surfaces de réparation : le marquage des surfaces de réparation du nouveau terrain à 9, crée à l'intérieur du terrain à 11, doit être temporaire, soit pour la durée de la partie. Puisque le marquage sera temporaire ces lignes ne seront pas continues. C'est un fait avec lequel la Ligue est à l'aise en raison du caractère temporaire et exceptionnel. Vous trouverez plus bas les indications contenues dans les Lois du Jeu pour tracer les surfaces de réparation.
 - Marquage surface de réparation Lois du Jeu FIFA :
 - *Surface de but : deux lignes sont tracés perpendiculairement à la ligne de but, à 5,50 m de l'intérieur de chaque montant du but. Ces deux lignes avancent sur le terrain de jeu sur une distance de 5,50 m et sont réunies par une ligne tracée perpendiculairement à la ligne de but. L'espace délimité par ces lignes et la ligne de but est appelé surface de but.*
 - *Surface de réparation : deux lignes sont tracées perpendiculairement à la ligne de but, à 16,50 m de l'intérieur de chaque montant du but. Ces deux lignes avancent sur le terrain de jeu sur une distance de 16,5 m et sont réunies par une ligne tracée parallèlement à la ligne de but. L'espace délimité par ces lignes et la ligne de but est appelé surface de réparation.*
 - Note marquage : en raison du caractère temporaire et exceptionnel du marquage pour le soccer à 9 il n'y a nul besoin de tracer l'arc de cercle à l'extérieur de la surface de réparation. Aussi, le point de préparation sera identifié par l'arbitre au besoin.
 - Note marquage : tout marquage permanent sur un terrain synthétique est fortement déconseillé. Nous avons déjà envoyé de l'information au sujet de bandes athlétiques qui peuvent être utilisés pour effectuer un marquage temporaire, nous vous conseillons leur utilisation. Toutefois, d'autres modalités peuvent être employés en autant que le marquage est visible et sécuritaire pour les participants au jeu.
 - Cas spécial terrains : exceptionnellement et exclusivement pour les cas mentionnés suivant, en cas de décision de la municipalité de ne pas permettre le déroulement d'une partie de soccer à 9 sur un terrain de soccer à 11 transformé pour jouer d'une surface de réparation à l'autre en raison du déplacement des buts, ou encore si les responsables et/ou l'arbitre de la rencontre décident sur place que les buts ne sont pas assez sécuritaires, il sera permis en début de saison de disputer la partie respective sur le terrain à 11 mais dans le sens de la largeur et sur les buts de soccer à 7. Dans ce cas-ci la surface de réparation devra avoir des lignes de 12 mètres (latéralement à partir des montants et verticalement ensuite). Cette mesure est exceptionnelle et ne peut s'appliquer que lors de la première fin de semaine de compétition de soccer à 9. Nous considérons qu'il est plus important que la partie se déroule, et ce même si les buts n'ont pas la dimension requise.